

Actes

2^{èmes} rencontres nationales de la lauze et de la pierre sèche



2 et 3 février 2024, Mende (Lozère)



Table des matières

Les programmes Lauba' pour structurer et développer les filières de la lauze et de la pierre sèche.....	3
De Laubamac à Lauba'Eco	3
Filières lauze et pierre sèche, où en est-on ?	4
Filière pierre sèche	4
Filière lauze	5
Les actions Laubapro : retour sur les contributions de nos partenaires	7
Faire évoluer les connaissances techniques, environnementales et sociales	7
Inspirer et développer de nouveaux marchés	9
Agir pour le maintien des ressources locales et la diversification des sources d'approvisionnement.....	10
Focus sur les 3 tables-rondes.....	13
Filières et territoires	13
Leviers et nouveaux marchés pour la lauze et la pierre sèche	16
Construire une filière pierre artisanale et patrimoniale unie : comment capitaliser les années LAUBA' ?.....	20
Au-delà des programmes LAUBA'... ..	24
Culture Pierre, filière nationale de la pierre artisanale, patrimoniale et locale	24
Les Rencontres 2024, c'était aussi... ..	25
.....	25
Les organisateurs.....	26
ABPS	26
ALC	26
Les contributeurs.....	26
Les partenaires des Rencontres	26
Partenaires techniques.....	26
Partenaires financiers.....	26
Annexes.....	27
Bilan Laubapro	27
Informations Culture Pierre	28

Les programmes Lauba' pour structurer et développer les filières de la lauze et de la pierre sèche

De Laubamac à Lauba'Eco

Lancé en 2016, le programme « LAUBAMAC » (LAUziers et BATisseurs en pierre sèche du MASSif Central), avait pour objectif d'analyser, renforcer et structurer les filières lauze et pierre sèche sur le territoire du Massif Central, et d'initier une dynamique interprofessionnelle et inter-filière basée sur la reconnaissance des métiers de la lauze et de la pierre sèche. Le programme LAUBAMAC a été conçu et monté par quatre partenaires privilégiés par la proximité de leurs actions dans le territoire UNESCO des Causses et des Cévennes en 2015 : le Parc national des Cévennes (PnC), l'association Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches (ABPS), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Occitanie - Lozère, et l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de Lozère. Accompagné par les services du Commissariat général à l'égalité des territoires du Massif central (CGET), LAUBAMAC était coordonné sur le plan institutionnel par le sous-préfet de la Lozère à Florac-Trois-Rivières et coanimé par le Parc national des Cévennes et l'association Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches. Le programme LAUBAMAC a notamment permis d'établir un état des lieux des filières et d'accompagner le développement de l'association des Artisans Lauziers Calcaires vers une association nationale des Artisans Lauziers Couvreurs (ALC). A l'issue de ce programme, l'association ABPS a été sollicitée par le Parc national des Cévennes pour prendre en charge la poursuite du développement des filières lauze et pierre sèche à travers la coordination d'un nouveau programme, Laubapro.



Le programme Laubapro est né d'un riche travail collaboratif entre les partenaires historiques du programme LAUBAMAC et de nouveaux acteurs ayant manifesté leur volonté de rejoindre cette dynamique. 13 actions concrètes ont été retenues pour leur caractère structurant pour les filières lauze et pierre sèche. Le recrutement de chargés de mission, une animatrice du programme pour l'association ABPS et un agent de développement pour l'association ALC, a permis de démarrer le programme de façon opérationnelle dès mars 2021. Pendant les 2 années du programme, ABPS a veillé à la cohérence de l'ensemble des actions, encouragé et facilité la mise en réseau des partenaires et mis en place une communication importante pour faire connaître les actions Laubapro et leur contribution pour les filières lauze et pierre sèche. L'association ALC a été associée, dès le départ, à l'animation du programme. La capacité à coordonner ces actions et à animer un vaste réseau partenarial conjointement a renforcé le positionnement des associations ALC et ABPS en tant que représentantes des artisans de la lauze et de la pierre sèche et en tant que têtes de réseau pour le développement de ces filières professionnelles. Ensemble, ABPS et ALC ont notamment mis en place et animé un groupe de travail spécifique aux questions d'approvisionnement en ressources locales. Ce groupe de travail, initié par une concertation interprofessionnelle et composé d'artisans lauziers, bâtisseurs et carriers, a permis d'inclure les professionnels des carrières à la réflexion autour de la structuration des filières et d'impulser un élan collectif convivial, socle d'une dynamique fédératrice.

Le dernier volet des programmes Lauba - le programme Lauba'Eco - a pour objectif de capitaliser l'ensemble de ces travaux et d'accompagner leur diffusion au sein des territoires. Porté par ABPS et ALC, il permet de poursuivre l'animation de filière au niveau national et de mobiliser un ensemble de partenaires pour permettre à la filière de trouver un modèle économique pérenne.

Filières lauze et pierre sèche, où en est-on ?

Filière pierre sèche

La pierre sèche est présente dans de nombreux territoires au niveau national et à travers le monde. Sa pratique a contribué à façonner les paysages pour permettre l'installation et le développement de l'activité humaine. Cette pratique traditionnelle a considérablement évolué au cours des dernières décennies et est aujourd'hui reconnue comme un métier à part entière.

L'association Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches a été créée par un collectif d'artisans accompagnés par le Parc national des Cévennes pour permettre la sauvegarde des savoir-faire liés à la construction en pierre sèche. Depuis sa création en 2002, l'association œuvre à la structuration de la filière à travers un réseau d'artisans qualifiés et spécialisés dans les techniques constructives en pierre sèche et un ensemble de partenaires techniques et institutionnels. ABPS compte aujourd'hui 80 membres professionnels répartis sur plus de 20 départements, dont 3 membres à l'étranger (Espagne et Italie).



Formations et qualifications

ABPS gère l'Ecole professionnelle de la pierre sèche au sein de laquelle elle mène des formations allant de l'initiation au perfectionnement. Ces formations s'adressent aussi bien à un public de futurs artisans qu'à des professionnels souhaitant acquérir une compétence complémentaire au sein de leur activité ou tout autre type de public.

L'association a œuvré, en partenariat avec différentes structures et collectifs de bâtisseurs, à la création de qualifications spécifiques répondant aux besoins du marché. Le Certificat de Qualification Professionnelle Ouvrier professionnel en pierre sèche (CQP OPPS) est le niveau de diplôme le plus représenté aujourd'hui, avec 247 titulaires début 2024. Le CQP OPPS permet à ses titulaires de créer leur entreprise spécialisée, levier essentiel au développement de la filière. Le CQP Compagnon professionnel en pierre sèche (CQP CPPS) est accessible aux titulaires du CQP OPPS et a été obtenu par 24 personnes à ce jour. Il s'adresse aux chefs d'entreprise et correspond à un niveau d'expertise. Enfin, le CQP Intervenir sur un chantier de construction en pierre sèche (CQP ICCPS) s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une compétence en pierre sèche sans pour autant en faire un cœur de métier. C'est le cas, par exemple, des agents techniques de collectivités, des paysagistes, des agriculteurs, etc. L'association ABPS est chargée de l'organisation des épreuves et contribue à l'observatoire national de la qualification pour ces 3 niveaux de diplôme.



Normes et réglementation

L'association ABPS participe aux programmes nationaux de recherche scientifique, en amont et en appui des actions de recherche et développement. Ces recherches font évoluer les connaissances techniques sur le comportement, la résistance et l'écobilan des ouvrages en pierre sèche. L'association contribue à l'élaboration de documents techniques qui apportent les garanties professionnelles attendues par les maîtres d'ouvrages et les maîtres d'œuvre.

15 années de recherche (6 thèses) et de collaboration entre chercheurs et artisans ont permis d'aboutir à la rédaction des règles professionnelles pour les murs de soutènement en pierre sèche « annexes au bâtiment ». Validées par la Commission Prévention Produit (C2P) de l'Agence Qualité Construction (AQC), les règles professionnelles ont permis de faire reconnaître la pierre sèche comme « technique courante » avec retour d'expérience sur 20 chantiers de référence analysés périodiquement. ABPS assure le suivi de ces chantiers de référence.

Une plateforme d'essais scientifiques à échelle 1 a été installée au sein de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche et accueille les chercheurs partenaires (Université Gustave Eiffel, École nationale des ponts Paris Tech, École centrale de Lyon...). Les données issues des tests réalisés sur cette plateforme permettent d'étoffer la base de données existantes sur les techniques constructives en pierre sèche.

L'association accompagne les acteurs de la normalisation dans le domaine routier (bureaux d'étude, Cerema...) pour faire évoluer les connaissances et permettre aux techniques constructives en pierre sèche d'être reconnues dans ce champ d'application.

Développement du marché

Le marché de la pierre sèche se développe dans de nombreux domaines comme l'aménagement des espaces publics ou les murs de soutènement routiers. Un travail d'accompagnement des maîtres d'ouvrages est nécessaire afin de développer le marché en tenant compte de l'environnement économique des entreprises spécialisées. Un travail sur l'assurabilité des ouvrages en pierre sèche prenant en compte l'environnement, la technicité et les compétences nécessaires pour les réaliser, a été initié en 2014 avec la MAAF nationale. Un cadre de référence pour accéder à la garantie décennale a été annexé aux règles professionnelles.

L'association appuie les acteurs publics (Etat, services déconcentrés, collectivités territoriales, établissements publics) dans le déploiement de la filière pierre sèche sur leur territoire.



Mur de soutènement routier en pierre sèche, Peyreleau, Aveyron - photo PNR Grands Causses

Communication, représentation

Le métier de murer/bâtitseur en pierre sèche est inscrit auprès de l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) et la technique de construction en pierre sèche est reconnue patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. De nombreuses associations agissant localement contribuent à la valorisation de la technique au sein des territoires. L'association ABPS assure la structuration du métier et participe aux réseaux des filières des matériaux bio et géosourcés pour en assurer la promotion (journées techniques, salons, congrès...).

Filière lauze

Une lauze est une pierre plate de calcaire, de schiste, de phonolithe, de gneiss ... dont la surface est très importante par rapport à l'épaisseur, obtenue par clivage manuel et utilisée principalement pour les toitures. Ce matériau hétérogène se caractérise par sa forme et son épaisseur irrégulières, et son mode particulier de pose nécessitant une adaptation spécifique de chacun des éléments à sa destination finale. L'utilisation de ce matériau date du néolithique et s'est démocratisée à partir du 16ème siècle dans les zones où il était présent, relayant peu à peu l'usage du chaume moins pérenne et sensible aux incendies. Par la suite, l'industrialisation et l'arrivée sur le marché de matériaux de couverture manufacturés a progressivement supplanté l'utilisation de la lauze dans de nombreux territoires. Malgré tout, son utilisation est restée importante dans de nombreuses régions. On recense aujourd'hui des toitures en lauze dans 47 départements français, ainsi que dans de nombreux pays d'Europe (péninsule ibérique, arc alpin, Italie, Europe centrale, Belgique, Luxembourg, Grande Bretagne ...).

L'association ALC a été initialement créée en 2013 par des artisans des départements de la Lozère et de l'Aveyron avec pour objectif de réunir les professionnels de la couverture en lauze calcaire, de l'extraction à la pose, afin de sauvegarder et pérenniser le savoir-faire. En 2018, l'association s'est ouverte à tous les couvreurs de lauzes naturelles, quelles que soient les origines géologiques des matériaux, et a pris une dimension nationale. ALC est aujourd'hui reconnue sur le plan national pour son action en faveur du développement et de la structuration de la filière de la couverture en lauzes naturelles. L'association comporte une quarantaine de membres artisans répartis dans 10 départements, ainsi que des membres bienfaiteurs.

Formations et qualifications

ALC porte aujourd'hui deux CQP (certificats de qualification professionnelle) : le CQP Couvreur Lauzier Schiste et le CQP Couvreur Lauzier Calcaire. Depuis 2021, l'association anime des formations en vue d'obtenir un de ces CQP, en partenariat avec la



Initiation à la lauze au CFA de la Lozère - photo ALC

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie, Lozère. Un troisième parcours de formation et d'évaluation a été mis en place en 2023 concernant la lauze de phonolite.

L'association porte désormais le projet de développer puis déployer des modules de formation à destination de tous les publics (jeunes en parcours de formation, personnes en reconversion, artisans, architectes, autres MOE et AMO, prescripteurs publics) : « initiation », « mise à niveau », « perfectionnement », « prescripteurs et donneurs d'ordre ».

Normes et réglementation

La création des deux CQP Couvreur Lauzier a permis de concrétiser un long travail de concertation mené dès 2016, en vue de rédiger des supports pédagogiques partagés à l'échelle nationale, et de proposer des formations qualifiantes reconnues. Ce travail a également été mené dans l'objectif de servir de base à la rédaction des règles professionnelles de la profession. Il doit désormais aboutir à une reconnaissance de ce type de matériau et de ses spécificités de mise en œuvre par le système assurantiel (accès aux garanties décennales). L'objectif est de déposer et faire reconnaître les règles professionnelles de la lauze par la Commission Prévention Produits (C2P) de l'Agence Qualité Construction (AQC) comme « techniques courantes » de la filière du bâtiment.

Demain, ces règles constitueront un cadre de référence pour les couvreurs, les maîtres d'œuvre et les assureurs pour les couvertures en lauzes naturelles. Elles renforceront la visibilité de ce mode de couverture auprès des donneurs d'ordre et contribueront à assainir le marché (malfaçons dues au fait d'une mauvaise connaissance du métier).

Les règles professionnelles de la lauze contiendront les abaques de dimensionnement des toitures issus des travaux de recherche scientifique (réalisés sur différents types géologiques de lauzes).

Développement du marché

Ancrée dans nos territoires depuis le néolithique, démocratisée à partir du 16ème siècle, La lauze est utilisée partout où le matériau est présent. En France, la filière représente environ 500 entreprises et 1200 emplois. Le métier de Lauzier s'inscrit autant comme un savoir-faire ancien au service du patrimoine bâti, que comme un métier en devenir et particulièrement dans l'air du temps : artisanat d'exception, usage de matériaux locaux et naturels, réalisations durables, filière à faible empreinte carbone ...

Son usage en couverture, tout comme la pérennisation et la transmission d'un savoir-faire séculaire, représentent aujourd'hui une cause noble et des fondements solides. Ces fondements prennent aujourd'hui tout leur sens, dans une société mondialisée en perte de repères, toujours plus impactante, faisant la part belle au jetable et au non recyclable, et délaissant les matériaux traditionnels et/ou locaux au profit de matériaux de moindre qualité, moins durables, plus polluants, et provenant souvent de loin.

L'association ALC encourage les acteurs publics et privés à faire le choix de la lauze dans leurs projets, et met progressivement à leur disposition un ensemble de compétences, d'outils et de solutions (réseau d'artisans qualifiés, formations, outils d'aide à la décision, conseils et expertises, règles professionnelles...).

Communication, représentation

Le métier de lauzier est inscrit auprès de l'Institut National des Métiers d'Art (INMA). De nombreux acteurs agissent à leur échelle pour contribuer à la valorisation des différentes techniques de pose au sein des territoires. L'association ALC assure la structuration du métier, représente la filière à l'échelle nationale, et participe aux réseaux des filières des matériaux bio et géosourcés pour en assurer la promotion (journées techniques, salons, congrès...).



Tracé du pureau et du recouvrement -
photo ALC



Intervention aux Journées nationales de la
maçonnerie en 2023 - photo ALC

Les actions Laubapro : retour sur les contributions de nos partenaires

Faire évoluer les connaissances techniques, environnementales et sociales

Association Gens des Pierres - Inventaire, état des lieux et analyse des systèmes constructifs des bâtiments en structure bois liée à des fondations en pierre sèche



Toilettes sèches en pierre sèche et bois, Lot - photo ABPS

Maître d'œuvre et contexte

L'étude menée par l'association Gens des Pierres a été entreprise pour interroger la pertinence des fondations en pierre sèche face à l'usage du béton armé, seule technique actuellement prise en compte par les assurances pour se prémunir de tout aléa géotechnique.

Objectifs

Cette étude a consisté, dans un premier temps, à inventorier des constructions utilisant des soubassements et/ou fondations en pierre sèche. Elle a permis d'explicitier quelques exemples d'usages passés ou contemporains de ce type de construction, analysant les caractéristiques géométriques de la construction, son fonctionnement mécanique ainsi que la liaison entre les superstructures et les soubassements ou la fondation. Dix sites ont été étudiés et les données récoltées ont été mises en forme au sein d'un livret à destination des professionnels.

Résultats

Le livret est téléchargeable sur : <https://gensdespierres.fr/laubapro/>

Une exposition itinérante reprenant les principaux éléments de l'étude est disponible sur demande auprès de l'association Gens des Pierres¹.

Parc naturel régional des Grands Causses - Recherche sur la technique de la pierre clavée, expérimentation sur la plateforme de recherche de l'Espinas et chantier pilote en soutènement routier



Mur de soutènement routier en pierre sèche, Peyreleau, Aveyron - photo ABPS

Maître d'œuvre et contexte

Le Parc naturel régional des Grands Causses a souhaité contribuer à l'évolution des connaissances scientifiques existantes sur certains modes constructifs en pierre sèche et revaloriser l'usage de la pierre sèche dans le domaine routier à travers un chantier-pilote, réalisé en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aveyron. Le Parc s'est associé à l'École des Ponts ParisTech pour piloter la phase de recherche scientifique, en partenariat avec l'association ABPS intervenant en tant que prestataire en mettant à disposition ses moyens humains et techniques sur la plateforme de recherche de l'Espinas (Lozère).

Objectifs

Une première phase de tests et d'expérimentation a été réalisée afin d'apporter une analyse scientifique du comportement des murs en pierre sèche clavée et des murs en courbe convexe. La réalisation d'un chantier exemplaire de mur de soutènement routier en pierre sèche visait à encourager plus largement l'usage de la pierre sèche dans les travaux de voirie, en sensibilisant les agents d'entretien des routes et en donnant un exemple concret du potentiel de la filière pierre sur ce type de travaux.

Résultats

Les essais scientifiques ont permis d'obtenir des données sur le comportement des murs en pierre sèche clavée et des murs en courbe convexe. Ces données sont une étape supplémentaire pour la création d'un outil de dimensionnement spécifique aux ouvrages de soutènement routier en pierre sèche.

Le chantier-pilote réalisé est visible sur le RD29 menant de Peyreleau au Causse Noir (Aveyron), coordonnées GPS : 44°10'42.3"N 3°12'25.0"E

¹ L'ensemble des contacts pour obtenir les documents cités se trouvent en fin de dossier.

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Recherche environnementale sur la trame lithique des plateaux ardéchois et altiligérien



Murets agricoles, Haute-Loire - photo ABPS

Maître d'œuvre et contexte

Les murets en pierre sèche du plateau ardéchois et altiligérien se sont construits au fil des générations d'agriculteurs et constituent un patrimoine important du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Véritables colonnes lithiques structurant les paysages du plateau ardéchois, ces murets ont des réelles qualités techniques et écologiques que le Parc a souhaité valoriser en les étudiant de plus près.

Objectifs

Deux études ont été menées conjointement, une première environnementale réalisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux sur la trame lithique comme corridor écologique aux regards de deux espèces phares - le traquet motteux et la vipère péliade - et une seconde sur la cartographie de cette trame et sur les pratiques et usages des agriculteurs liés aux murs en pierre sèche. Ces études viennent appuyer la valorisation des murets en pierre sèche comme corridors écologiques au même titre que les trames vertes et bleues, ainsi nous pouvons ici parler de trame lithique, ou trame grise.

Résultats

Les résultats de ces 2 études sont repris au sein d'une publication du Parc accessible sur demande ou sur <https://www.parc-monts-ardeche.fr/wp-content/uploads/memento-murets-montagne.pdf>

IMT Mines Alès - Méthode pour favoriser et optimiser l'approvisionnement local des chantiers lauze et pierre sèche

Maître d'œuvre et contexte

L'IMT Mines Alès a souhaité apporter ses compétences pour la réalisation d'analyses du cycle de vie des matériaux (ACV) de chantiers réalisés avec de la pierre locale. Un seul chantier a pu être étudié et a fait l'objet d'une analyse de cycle de vie comparative de l'approvisionnement d'un chantier de toiture en lauzes. Plusieurs scénarios d'approvisionnement contrastés ont été étudiés et comparés (lauze locale, ardoise espagnole, tuile canal, lauze calcaire) afin de mettre en avant les variables clés.

Objectifs

L'ACV réalisée visait à produire des données complémentaires pour la création d'un outil d'aide à la décision pour identifier le meilleur scénario d'approvisionnement lors d'un chantier donné. Le choix du scénario d'approvisionnement se base sur la quantité de matériaux souhaités et la distance de transport séparant les ressources potentielles du chantier. Ainsi, après que l'utilisateur a renseigné dans l'onglet les informations sur le chantier, dont la localisation et la quantité de matériau souhaitée, le module détermine la distance réelle entre le chantier et les ressources potentielles, en se basant sur le réseau routier (route nationale, départementale, etc.). Ensuite l'impact environnemental de chaque solution est déterminé et la meilleure solution est présentée à l'utilisateur.

Résultats

Le rapport d'analyse du cycle de vie est disponible sur demande auprès de l'association ALC et de l'IMT Mines Alès.

Perspectives pour la recherche

Aujourd'hui, l'enjeu est de partager et transmettre les connaissances développées par ces actions à l'ensemble des acteurs concernés. Les réseaux de chercheurs mobilisés par ces actions sont un pilier pour la poursuite et l'approfondissement des recherches sur des sujets spécifiques (soubassements en pierre sèche, soutènements routiers, enjeux climatiques...)

Inspirer et développer de nouveaux marchés

Parc national des Cévennes - Propositions d'aménagements paysagers valorisant l'usage contemporain de la pierre sèche



Panneau d'information en pierre sèche, Cévennes - photo ABPS

Maître d'œuvre et contexte

Le Parc national des Cévennes est impliqué depuis de nombreuses années dans la promotion de la pierre sèche et de la lauze, associées à des matériaux et savoir-faire qui ont façonné les paysages cévenols. Le Parc souhaite maintenir ces paysages, pas seulement dans une logique de conservation, mais bien pour valoriser des fonctions et des usages contemporains. Ainsi, dans le cadre du programme Laubapro, il s'est intéressé à l'usage de la pierre sèche dans les aménagements publics, en s'appuyant sur des compétences en paysagisme appliquées à trois sites symboliques du territoire, choisis pour leur situation géographique (des portes d'entrées du Parc révélant des grands paysages remarquables), pour leur complexité (usages et contraintes multiples) et leur nature historique et symbolique (des cols, lieux de passage et de halte).

Objectifs

L'action a consisté à établir un diagnostic et une esquisse d'aménagement de chacun de ces lieux, en intégrant un dialogue nourri avec les acteurs (communes, gestionnaires, riverains, usagers) et une compréhension des enjeux. La finalité étant d'utiliser la pierre sèche comme solution technique et esthétique dans les projets. Des rencontres sur le site ont été organisées et l'ensemble des partenaires a été convié pour co-construire les propositions lors de la finalisation de l'esquisse, accompagnés et conseillés par l'association ABPS afin d'inscrire les dessins et propositions dans une réalité technique.

Résultats

Les études de paysage menées sur les cols ont fait l'objet de trois épisodes dans le fil d'actualités du site du Parc national des Cévennes, à retrouver dans la catégorie « paysages » du fil d'actualités :

<http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/actualites>

Un livret à destination des maîtres d'ouvrage *Et si on réinventait l'espace public... avec la pierre sèche ?* a été édité et est disponible sur demande auprès du Parc national des Cévennes.

Parc naturel régional des Causses du Quercy - Valorisation de la ressource en lauzes et pierres locales et expérimentation d'utilisation de lauzes dans une construction publique contemporaine

Maître d'œuvre et contexte

Dans le cadre de Laubamac, le Parc naturel régional des Causses du Quercy, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, a réalisé une expérimentation d'ouverture d'une « micro-carrière » (= carrière déclarée) de lauzes calcaires pour pallier au manque de ressources sur le territoire. Une équipe d'artisans volontaires s'est fortement impliquée dans l'action ; cette expérimentation a contribué à mobiliser une nouvelle ressource en pierres et s'est avérée intéressante économiquement pour réaliser des chantiers d'intérêt patrimonial.

Objectifs

Le Parc a souhaité poursuivre cette dynamique de mise en valeur de la pierre locale et du savoir-faire associé en proposant, avec la Chambre de Métiers du Lot et les artisans locaux, de développer le travail sur le (re)développement d'une ressource en pierre locale de qualité. Le Parc souhaitait également expérimenter l'utilisation de lauzes pour la couverture de bâtiments neufs. Afin de valoriser les réalisations en lauzes et pierres locales, 8 fiches techniques ont été rédigées afin d'illustrer des réalisations exemplaires sur le plan de la technique ou du savoir-faire utilisé.

Résultats

Les fiches de référence des chantiers exemplaires réalisés avec la ressource extraite localement sont disponibles sur demande auprès du Parc naturel régional des Causses du Quercy ou sur <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/le-developpement-de-la-filiere-pierre/>.

Parc naturel régional de l'Aubrac - Mission de création de mobilier et d'ouvrages contemporains en pierre sèche sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.



Maître d'œuvre et contexte

Le Parc naturel régional de l'Aubrac est traversé par le chemin de Saint Jacques de Compostelle, itinéraire soumis à une grande fréquentation. Il s'agissait d'envisager ce chemin de pèlerinage en déployant une stratégie de ménagement plus que d'aménagement, en confortant les motifs principaux du patrimoine agro-pastoral et paysager du chemin tout en améliorant l'équipement du chemin et le confort des pèlerins sur cet itinéraire phare de l'Aubrac.

Objectifs

Le Parc a voulu créer du mobilier rural, adapté à ce chemin, aux paysages et à l'identité du territoire. Les ouvrages ont été imaginés par un designer, un charpentier et un artisan bâtisseur en pierre sèche, en lien avec les élus locaux et les chargés de mission du Parc. Le rendu est le fruit d'un échange incessant entre artisans, concepteurs et élus locaux pour répondre aux difficultés techniques, tout en respectant la philosophie du concepteur et les besoins des élus. La démarche de dialogue entre les différents partenaires était au cœur de cette action. Ces équipements ont vocation à inspirer d'autres projets ailleurs sur le territoire du Parc.

Résultats

3 aménagements ont été réalisés sur le linéaire du chemin de Saint Jacques de Compostelle au Moulin de la Fouolle (Prinsuéjols-Malbouzon), à Lasbros (Peyre en Aubrac) et au Roc des Loups (Marchastel).

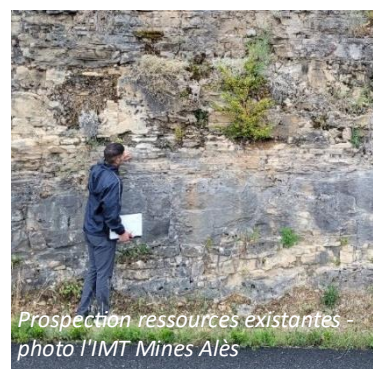
Plus d'informations sur <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/actualites/mobilier-rural-sur-le-chemin-de-saint-jacques/>

Perspectives pour le développement du marché

Ces actions ont permis de donner une visibilité à la pierre sèche et à la lauze dans l'espace public. Il s'agit maintenant de s'emparer des tests et des innovations réalisés pour les multiplier et le sujet doit être travaillé par d'autres : designer, architectes, citoyens...

Agir pour le maintien des ressources locales et la diversification des sources d'approvisionnement

IMT Mines Alès - Référencement et valorisation de l'utilisation des ressources locales pour l'artisanat du bâti en pierre sèche et de la couverture en lauze en Massif Central



Maître d'œuvre et contexte

L'IMT Mines Alès participe depuis 2016 à la dynamique des filières lauzes et pierre sèche en apportant son expertise dans l'identification et la qualification des ressources géologiques. C'est dans cette perspective que l'institut a proposé de mener un inventaire prospectif des gisements potentiellement utilisables pour l'artisanat de la lauze et de la pierre sèche en tenant compte de l'existant (carrières).

Objectifs

L'action visait à enrichir un inventaire cartographié sur la ressource en pierre dans le Massif Central. Le périmètre d'étude a été défini en amont avec les partenaires Laubapro et 3 types de pierre (schiste, calcaire, phonolite) ont été inventoriés dans différents départements (Aveyron, Lozère, Gard, Hérault, Haute-Loire, Ardèche). Chaque point répertorié a été classé en fonction de l'intérêt géologique présenté pour un usage en couverture (lauzes) ou en pierre à bâtir (pierre sèche), en tenant compte des conditions d'accessibilité et des éventuelles mesures de protection de l'environnement ou d'urbanisation.

Résultats

Les données inventoriées ont été intégrées à un outil cartographique libre de droits (logiciel QGis) et sont disponibles sur demande auprès de l'association ABPS.

PNR de l'Aubrac - Animation des acteurs locaux pour créer des stocks de pierres et développement d'un outil d'information et de consultation de la ressource en pierre disponible



Plateau de l'Aubrac - photo A. Meravilles

Maître d'œuvre et contexte

Le Parc naturel régional de l'Aubrac travaille en lien avec des acteurs de la filière pierre depuis sa phase de préfiguration. Dès l'émergence des premiers chantiers, une problématique se dégage : la ressource en pierre existe sur le territoire mais, en raison du déficit de carrières, sa disponibilité est difficilement identifiable. Aujourd'hui, il existe peu d'informations concernant cette ressource, ce qui complexifie l'approvisionnement des chantiers. Cette action a été définie pour répondre en partie à cette problématique en mettant en réseau les artisans et les détenteurs de stocks de pierre.

Objectifs

L'objectif est de pouvoir disposer d'un outil cartographique qui répertorie la ressource existante et encourage sa circulation. Cette action a permis la création d'une plateforme numérique alimentée par les acteurs de la ressource eux-mêmes et animée par le Parc. La plateforme intègre des éléments de connaissance technique permettant d'identifier les caractéristiques des matériaux recherchés (dimensions, type de pierre, quantité, etc). Ces éléments ont été définis avec l'appui de l'association ABPS.

Résultats

La plateforme concerne actuellement le territoire du Parc naturel régional de l'Aubrac et des travaux sont menés à différentes échelles pour la déployer dans les territoires qui souhaitent se saisir de cette problématique.

<https://www.lespierrescollectives.fr/>

Communauté de communes Comtal Lot et Truyère - Réalisation d'un film documentaire pour perpétuer ressource et savoir-faire autour d'une ardoisière



Stock de lauzes Bleue du Cayrol - photo 3CLT

Maître d'œuvre et contexte

Engagée dans l'accompagnement de la reprise de la carrière du Cayrol - carrière de schiste historique dont l'exploitation s'était arrêtée en 2007 - la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère a souhaité rejoindre le programme Laubapro pour intégrer un réseau de professionnels spécialisés. Cette démarche a permis à la collectivité de s'entourer de nombreuses compétences complémentaires afin d'œuvrer plus largement à la revalorisation des ressources locales.

Objectifs

L'action consistait à réaliser un documentaire destiné à encourager la réintroduction des matériaux locaux dans la construction en pierre. Cette action a également été l'occasion de formaliser et de partager l'expérience singulière de la relance d'une carrière par une collectivité. Les liens circulaires entre tous les acteurs potentiels de la filière pierre ont été mis en valeur, ainsi que les enjeux environnementaux, patrimoniaux et économiques qui y sont associés. Ce documentaire a démontré qu'un tel projet est possible mais complexe, qu'il requiert une attention particulière et beaucoup d'énergie.

Résultats

Le documentaire est consultable sur <https://youtu.be/RLoUFO-FRaE>

IMT Mines Alès - Exploitation de carrières artisanales : guide de bonnes pratiques et formation technique des carriers

Maître d'œuvre et contexte

Cette action a été présentée par l'IMT Mines Alès dans un souci de cohérence avec les actions menées pour favoriser un approvisionnement pérenne en matériaux locaux de bonne qualité. Elle vient répondre à un besoin de sauvegarder les savoir-faire propres à l'extraction artisanale des matériaux pour la couverture en lauze et le bâti en pierre sèche. L'action s'est appuyée sur un groupe de travail interprofessionnel composé de carriers, de lauziers et de bâtisseurs en pierre sèche.

Objectifs

Cette action a pour objectif de mettre en valeur les pratiques et savoir-faire ancestraux existants, de proposer des améliorations de pratiques et de conservation de la ressource et de créer un cadre pour la transmission de ces savoir-faire. Trois webinaires ont été réalisés pour la partie théorique et la partie pratique de cette formation a été pensée pour se dérouler au sein même de différentes carrières travaillant différents matériaux (calcaire, schiste et phonolite). 3 carriers se sont portés volontaires pour tester et faire évoluer les différents modules de formation pratique au sein de leur entreprise.

Résultats

Un guide de bonnes pratiques a été réalisé sous forme de webinaires (théorie) et l'ingénierie de formation est disponible auprès de l'IMT Mines Alès.

Perspectives pour l'approvisionnement en pierres

La dynamique interprofessionnelle initiée autour des questions de ressource en pierre a permis d'intégrer les carriers, professionnels de l'extraction, à la démarche de développement de filière. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre l'animation de ce réseau de carriers et de mettre en place des qualifications spécifiques au métier afin de palier à la disparition des savoir-faire et au manque de main d'œuvre. L'expérience singulière de relance de la carrière du Cayrol grâce à l'accompagnement de la collectivité doit être capitalisée et partagée avec toute structure souhaitant se lancer dans ce même type de démarche. Enfin, l'identification des ressources existantes et leur mise en circulation avec des outils comme la plateforme « Les pierres collectives » est un enjeu pour tous les territoires souhaitant initier une démarche de développement de la filière pierre localement.

Focus sur les 3 tables-rondes

Filières et territoires

Animée par Nathalie Garat, contributrice pour la revue Diagonal

Au cœur d'une filière multi-acteurs, l'artisanat de la lauze et de la pierre sèche s'ancre dans les territoires et leurs spécificités en mettant en œuvre des ressources locales, en perpétuant des savoir-faire ancestraux ou encore en offrant des solutions architecturales et d'aménagement écologiques. Au cours de cette table-ronde, découvrez les solutions concrètes que propose cette filière pour la relocalisation d'une économie durable, valorisante pour les territoires et résiliente face aux enjeux actuels et futurs.



Introduction et mise en contexte par Nathalie Garat

Les relations entre la filière pierre artisanale et les territoires sont étroites et protéiformes, chaque territoire possédant son ou ses matériaux géologiques et ses particularités architecturales et paysagères. Il s'agit lors de cette table-ronde de revisiter ces relations et les apports concrets de la filière sur les territoires, et ce sous tous leurs aspects : identité patrimoniale, économie locale, aménagement du territoire, résonnance de la filière avec les enjeux actuels, etc.

Stéphane Maurin, Président du Parc national des Cévennes (PnC)

Le [Parc national des Cévennes](#) est conscient de la plus-value que la pierre apporte sur son territoire, et de l'enjeu qu'il y a à respecter les paysages et le bâti existant. C'est en se posant la question de financer les réfections de toitures en lauze que le Parc a pris conscience du travail global à accomplir pour pérenniser la filière, car comment financer les travaux s'il n'y a pas d'artisan qualifié pour les réaliser ? C'est ainsi que le parc s'est investi, a été chercher les fonds de l'Etat et les associations ABPS et ALC pour entamer ce travail d'ampleur de structuration et de développement de la filière pierre artisanale. Aujourd'hui le Parc poursuit son engagement en accompagnant les communes et propose des chantiers exemplaires. La filière pierre est un vecteur de développement important à condition de la promouvoir et de lui insuffler une dynamique, de former de nouveaux professionnels, d'entretenir les partenariats en cours, d'avoir une vue claire sur l'état de son patrimoine et ses besoins en entretien et rénovation.

Eric Malatray, chargé de mission pour l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

L'[ANCT-Massif central](#) pilote un contrat de plan interrégional, qui avec la loi montagne donne les moyens à des acteurs publics et privés d'engager des actions sur le territoire. La loi montagne est un outil de développement permettant aux acteurs de s'organiser entre eux de façon décloisonnée. Ici depuis 2016 les acteurs ont engagé un certain nombre d'actions autour de la filière pierre et ont permis de tisser une toile plus qu'intéressante. D'abord le programme Laubamac porté par le PnC pour permettre un état des lieux des filières lauze et pierre sèche et de fédérer les associations d'artisans, puis bâtir ensemble un programme d'actions. Laubapro est un réel succès qui a permis d'associer collectivités, associations d'artisans, recherche, acteurs institutionnels et leur a permis d'expérimenter, de faire bouger les lignes, d'innover. Le schéma d'orientation du Massif Central tel qu'inscrit dans sa convention a 3 axes : préservation de la ressource, filières en transition et attractivité ; le programme Laubapro répond aux 3 !

Erwan Henou, artisan bâtisseur en pierre sèche, délégué territorial de l'association nationale ABPS

Une reconversion professionnelle amène Erwan Henou à se former à la taille de pierre. C'est ensuite qu'il rencontre l'association ABPS, avec qui « c'est le coup de foudre ». Il y rencontre des artisans passionnés, décide de s'engager et

Il passe le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Ouvrier professionnel en pierre sèche en 2010. Il crée son entreprise dans la foulée et s'engage au conseil d'administration d'ABPS. En 2014 il déménage dans le Tarn et, seul artisan qualifié dans son domaine, se retrouve isolé professionnellement. Il se met alors à sensibiliser largement au patrimoine en pierre sèche présent mais peu valorisé dans le Tarn, jusqu'à rencontrer un élu à l'oreille attentive. De leurs échanges naît le projet de dresser un état des lieux du patrimoine sur le territoire, et un premier financement pour le mettre en œuvre. Une dynamique se lance, mise à mal par la crise sanitaire. C'est en 2023 qu'enfin ça prend : il rencontre les élus du [PETR de l'Albigeois et des Bastides](#) pour travailler sur un programme d'animation de territoire animé par ABPS, pour mettre en place des actions de formation, de sensibilisation, des chantiers expérimentaux, de l'accompagnement aux collectivités. L'aboutissement d'un long travail de mobilisation des acteurs territoriaux.

Christelle Frau, chargée de mission au Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes

Le [PNR des Pyrénées Catalanes](#) couvre 66 communes sur un territoire de moyenne à haute montagne, avec tous types de pierres : calcaire, schiste, marbre, granit, gneiss. Quand Christelle Frau est arrivée au Parc en 2010 avec une mission « patrimoine et culture », l'accent n'était pas du tout mis sur la filière pierre malgré un patrimoine très présent et visible, avec comme conséquence la dégradation de ce patrimoine laissé à l'abandon. Le Parc a compris la nécessité de se mobiliser, et en premier lieu dans les villages. Une action de formation des employés communaux aux techniques de la pierre sèche a été mise en place. Après avoir formé beaucoup d'employés communaux et reçu de nombreux retours positifs, un effet « boule de neige » a permis au grand public de commencer à s'intéresser à la question et à passer outre les idées reçues sur la solidité de ce type d'ouvrages. Il n'y avait pas de professionnels sur le territoire à l'époque, et il a fallu aller chercher les artisans qualifiés dans d'autres départements pour pouvoir former les agents communaux. En 2015, des professionnels ont commencé à arriver sur le territoire et ont demandé au Parc de les accompagner dans leur installation. Une structuration s'est peu à peu mise en place, accouchant du Groupement de la pierre catalane. Le PNR a ensuite cherché à avoir des réponses concrètes en finançant une étude autour du potentiel économique de la filière pierre (pierre sèche et lauze), qui a révélé un marché pierre sèche assez dynamique mais de grosses inquiétudes pour la lauze (manque de ressource, de compétence, concurrence frontalière...). C'est un travail de longue haleine qui se poursuit petit à petit.

David Fontayne, artisan bâtisseur en pierre sèche, délégué territorial de l'association nationale ABPS

Elevé par un maçon et sensibilisé par 14 années de travail comme médiateur du patrimoine, David Fontayne savait au moment de se reconvertir qu'il irait vers la maçonnerie, mais une maçonnerie des savoir-faire anciens. Arrivé à la pierre sèche en mars 2010 via une publication vue sur Internet, il démissionne aussitôt et passe l'entretien pour accéder à la formation menant au CQP Ouvrier professionnel en pierre sèche. Il crée ensuite son entreprise en Dordogne, dans le Périgord noir, lieu très riche en pierre sèche et en patrimoine. Là-bas les gens connaissent la pierre sèche, mais elle ne se pratiquait plus, il n'y avait plus de chantiers. Une fois installé il lui a fallu trouver un premier chantier, puis d'autres. L'idée est venue de créer une structure pour rassembler les artisans et être en capacité de faire des chantiers plus importants, dans l'idée de faire levier sur le marché. Il s'investit comme administrateur d'ABPS en 2013 puis il crée en 2018 « [Périgord pierre sèche](#) », une association locale où d'autres peuvent le relayer dans le travail militant et de sensibilisation autour de la pierre sèche. C'est en invitant inlassablement les élus locaux à visiter ses chantiers qu'il a créé un intérêt qui a fait tache d'encre, jusqu'à arriver à la création d'un premier appel d'offre du Département pour un chantier en pierre sèche.

Sébastien Hurtevent, artisan bâtisseur en pierre sèche et lauzier, administrateur d'ALC et ABPS

Ayant un passé dans la maçonnerie générale, Sébastien Hurtevent a effectué un virage « pierre sèche » qui l'a amené rapidement à travailler sur les fours à pains du haut quercynois pour les refaire de A à Z, couverture de lauze sur voûte comprise. Dans le Lot, ce sont les maçons qui travaillent la lauze (calcaire) dont la mise en œuvre calée est très proche de la pierre sèche. Il a démarré seul mais petit à petit, au fil des chantiers qui en déclenchent d'autres, il a monté une société pour pouvoir embaucher. C'est par le biais de marchés publics qu'il a peu à peu structuré son entreprise afin d'être en mesure d'y répondre. Il embauche aujourd'hui 5 salariés, hommes et femmes en reconversion professionnelle qui y ont trouvé un métier qui a du sens et les valorise. Après avoir rencontré l'association ALC lors du [premier colloque national lauze et pierre sèche](#), à Florac en 2019, il a participé à l'écriture du référentiel de formation et d'évaluation du CQP couvreur lauzier calcaire. Il a fait régulièrement le trajet du Lot à la Lozère pour des week-end de travail, coûteux en temps mais extrêmement riches en échanges. Chaque artisan a pu apporter le particularisme de son territoire pour créer un référentiel complet qui permet au titulaire du CQP de travailler n'importe où.

Claire Molinier, Directrice générale des services (DGS) pour la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère

En 2017, la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère confie à sa DGS le dossier de la carrière du Cayrol, à l'abandon et dont l'autorisation d'exploiter arrive à terme. Ne connaissant rien à la pierre, elle commence par chercher des sachants (ABPS, PnC, DREAL, préfecture...), se forme au fonctionnement d'une carrière de lauze et cherche une entreprise repreneuse. Deux entreprises sont trouvées, qui se rencontrent et forment une société pour pouvoir exploiter ensemble. A partir de là commence un travail visant à croiser enjeux du territoire et enjeux économiques pour trouver un modèle d'exploitation pérenne et viable à l'année en examinant tous les aspects (marché, produits, commercialisation, ressources humaines...). Le [documentaire réalisé dans le cadre du programme Laubapro](#) présente cette action d'accompagnement économique, l'aboutissement de tout ce travail. Aujourd'hui l'autorisation a été renouvelée pour 30 ans, il faut donc faire perdurer l'activité économique tout en bataillant pour légitimer l'existence de la carrière, accepter la lourdeur administrative inhérente à cette activité et faire valider son produit par des gens de l'art en vérifiant auprès des couvreurs locaux que le matériau extrait est bon.

Paul-Henri Dupuy, Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif Central – Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Le [Massif central](#) porte une politique de confiance aux territoires pour, à partir de leurs besoins, faire émerger des actions, puis les suit pour leur permettre d'expérimenter. Cette journée de restitution montre bien qu'il y a beaucoup de résultats avec ces programmes, qui mènent à d'autres actions, et c'est le reflet d'un dynamisme rare. L'objectif principal du Massif est l'attractivité, qui passe par l'économie, et c'est la raison pour laquelle il travaille avec les filières emblématiques du territoire. Après les premières années d'expérimentation et les résultats obtenus, il est temps de passer à une phase de lobbying afin de faire connaître, convaincre : service des routes, préfectures... Il est l'heure d'aller taper à toutes les portes pour orienter et accélérer la dynamique. Tout ce qui se passe autour de la filière est valorisant pour les territoires, donne de la fierté aux habitants. Elle ne représente pas des milliers d'emplois, mais ce sont des emplois qui restent, des familles qui s'ancrent sur place et font vivre le territoire. On entend les artisans parler de « métier heureux » et c'est porteur en ces temps de morosité !

Leviers et nouveaux marchés pour la lauze et la pierre sèche

Animée par Laurent Miguet, journaliste Chef du service Transition écologique et collectivités locales, Le Moniteur des TP et du Bâtiment

L'artisanat de la lauze et de la pierre sèche est présent depuis des siècles dans de nombreux territoires à l'échelle nationale voire internationale. Cet artisanat a été progressivement délaissé avec le développement des matériaux industriels mais conserve aujourd'hui tout son potentiel et présente de nombreux atouts pour l'avenir. Cette table-ronde permet de comprendre comment lever les freins au développement de cette filière dans les marchés publics et privés, et de découvrir les opportunités qu'elle offre pour l'avenir.



Introduction et mise en contexte par Laurent Miguet

La filière pierre, de manière générale, est en voie de renaissance, elle est de plus en plus présente dans le paysage de la construction et de l'aménagement. L'entrée paysagère permet de donner une visibilité non négligeable à cette filière. Parmi les freins à son développement, on peut toutefois constater qu'elle n'est pas encore suffisamment relayée médiatiquement, et qu'il existe une dispersion des énergies visant sa structuration. Le fait que la pierre sèche soit reconnue au titre du [patrimoine mondial de l'UNESCO](#) doit être un levier de développement à l'échelle mondiale. La pierre sèche et la lauze peuvent-être considérées comme un sous-ensemble de la filière pierre massive, mais de manière plus générale elles s'inscrivent plus dans la mouvance actuelle des matériaux bio et géo-sourcés. Ces filières sont des leviers majeurs qui ne demandent qu'à être saisis, dans le cadre du développement des circuits-courts, de l'écoconstruction, de l'aménagement durable.

Edouard Duterte, artisan bâtisseur en pierre sèche, président d'ABPS

Le secteur de la pierre sèche est aujourd'hui constitué principalement d'entreprises unipersonnelles ou de moins de 10 salariés. Ces artisans ont pris conscience qu'il était nécessaire de structurer et fédérer la profession, et d'établir des règles professionnelles. Ces règles ont été déposées il y a 5 ans. Le premier retour des chantiers de référence réalisés dans le cadre du dépôt de ces règles auprès de [l'AQC](#) (Agence Qualité Construction) est plutôt positif, puisque ces ouvrages présentent une bonne stabilité dans le temps. L'AQC interpelle aujourd'hui la profession sur la nécessité de travailler sur l'interface entre les ouvrages et le sol de fondation, afin de faire évoluer la pratique.

Les entreprises sont aujourd'hui couvertes par des assurances décennales, pour tous les travaux identifiés dans les règles professionnelles (y compris les murs de soutènement jusqu'à 5 mètres de hauteur). Il est important de souligner la différence de qualité et de durabilité de l'ensemble des ouvrages aujourd'hui présents dans nos territoires, et dont nous héritons. La pierre sèche a la chance d'avoir aujourd'hui professionnalisé les savoir-faire, elle doit à la fois composer avec cet héritage et faire progresser les savoirs.

Vincent Caussanel, artisan bâtisseur en pierre sèche et lauzier, co-président d'ALC

L'association ALC a constitué un groupe de travail pluridisciplinaire pour mener à bien la rédaction des règles professionnelles de la lauze, constitué d'artisans lauziers, de [l'Université de Montpellier](#), et du [CTMNC](#). Ce travail s'avère complexe au regard de la multiplicité des savoir-faire et matériaux utilisés, et des différents types de supports rencontrés. Le groupe dispose déjà d'une très bonne base de travail, il s'agit des référentiels de formation établis pour la mise en œuvre des CQP Couvreur Lauzier. En attendant, en ce qui concerne l'assurabilité de la couverture en lauzes, il est nécessaire pour chaque artisan couvreur de travailler finement avec son assureur les conditions et critères d'assurabilité.

La lauze a un vrai avenir, les matériaux utilisés permettant une récupération de la plupart des lauzes au moment de la réfection d'une toiture. C'est un avantage indéniable en termes de développement durable. Il est important de souligner que l'entretien d'une toiture en lauzes, comme d'un ouvrage en pierre sèche, et d'un ouvrage patrimonial de manière générale, est prépondérant pour qu'il soit durable (branches, mousse, changement de lauzes/pierres quand nécessaire...). Les collectivités doivent aujourd'hui montrer l'exemple, et réemployer davantage la lauze dans les projets, en mettant en œuvre toutes les garanties nécessaires, à commencer par le choix du matériau, et la qualification de l'artisan.

Catherine Marlas, présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Le classement d'un PNR se base en premier lieu sur la géomorphologie de son territoire. Les Parcs ont 5 missions (préservation des patrimoines paysager et bâti, aménagement du territoire, développement durable, mission de médiation, missions d'expérimentation et d'innovation).

La dynamique actuelle des filières fait suite à tout un travail amont mené depuis le début des années 2000 par les PNR. En ce qui concerne le [PNR des Causses du Quercy](#), ce travail s'est fait en partenariat étroit avec la [Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot](#), et les artisans soucieux de préserver le patrimoine. Ce travail a donné lieu à une charte des savoir-faire artisanaux, à un accompagnement et à une ingénierie portés par ces deux institutions, au service du patrimoine en pierre (réouverture de carrières autorisées, projet création d'une œuvre contemporaine en pierre sèche, projets de réhabilitation de patrimoine ancien...). Le PNR travaille avec ses partenaires, dont la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, [l'école des métiers et du design de Montauban](#), à inventer de nouvelles solutions d'aménagement pour les territoires en ne s'interdisant pas de faire patrimoine et d'innover. Le rôle des Parcs est aussi de donner de la fierté aux habitants, de leur donner envie de représenter leur territoire, d'être des ambassadeurs et des transmetteurs de son histoire et de son patrimoine.

Caroline Entraygues, architecte-conseil, CAUE de Lozère

Un des rôles du [CAUE](#) est de réapprendre aux acteurs à regarder leur territoire, à le comprendre, leur faire prendre conscience de ce qui existe (les paysages, les patrimoines), et les conseiller dans leurs prises de décision, pour les orienter vers des choix pertinents par rapport à ces constats. La pierre sèche et la lauze font donc naturellement partie des solutions proposées.

Il y a des freins à lever au niveau des écoles d'architecture, qui n'abordent que très peu l'architecture pré-19^{ème} siècle, et encore moins les techniques de couverture en lauzes ou d'ouvrages en pierre sèche. Les systématismes ne sont pas aujourd'hui la pierre sèche ni la lauze, il y a donc nécessité à former architectes et paysagistes à l'usage de ces techniques. Fort heureusement, des dynamiques sont à l'œuvre, comme le [mouvement pour une frugalité heureuse et créative](#) avec un besoin du retour au « sens » et au soin que l'on porte (au lieu, à l'histoire, à la main, aux détails...). Les filières pierre sèche et lauze s'inscrivent ici tant comme des sources d'inspiration que comme des solutions à apporter. De nombreux projets voient aujourd'hui le jour, dans la droite ligne de [Super-Cayrou](#). Ces nouveaux lieux deviennent à leur tour des lieux d'inspiration et participent à cette dynamique.

L'univers normatif se doit aujourd'hui d'évoluer et prendre en considération ces filières vertueuses. C'est par exemple le cas de la [RE 2020](#), dans laquelle l'analyse des cycles de vie n'intègre pas ces matériaux et savoir-faire. Les [DPE](#) sont également à questionner au regard de ces critères. Le coût financier est déterminant, au moment du choix en faveur ou non de la lauze et de la pierre sèche. Les dispositifs d'aide existants et pouvant se compléter (Etat avec la DETR, aide départementale ou régionale, fondation du patrimoine), s'avèrent être à ce moment-là des critères décisifs.

Gérard Viossanges, consultant AMO, président du Projet National DOLMEN

Il faut bien différencier les règles techniques qui s'appliquent plutôt au bâtiment (type RE 2020) et celles qui concernent le génie civil (comme les cahiers des clauses techniques). Les méthodes de prescription et de contrôle sont différentes. En ce qui concerne les murs de soutènement en pierre sèche, il y eu un fort développement de ces ouvrages à partir du 19^{ème} siècle, puis dans les années 30, et enfin à l'après-guerre. La plupart de ces ouvrages ont été bâtis sur la base d'abaques de construction. Mais le savoir-faire s'est rapidement perdu et les ingénieurs d'aujourd'hui ne savent plus calculer ce type d'ouvrage.

Le nouveau [programme DOLMEN](#), composé d'un consortium de 68 partenaires, prévoit de développer des outils modernes de dimensionnement pour requalifier par exemple une voûte ou un mur de soutènement en génie civil. Il porte comme objectif de remettre la pierre au cœur des solutions dans la maçonnerie et dans les actes de construction

ditions contemporaines, en intégrant par exemple la liste des matériaux, l'évaluation de structures existantes et neuves, la prise en compte des risques (comme la sismicité), l'analyse et l'intégration des critères de développement durable... Aujourd'hui, l'objectif est clairement d'intégrer dans l'achat public des critères de sélection prenant en considération les impacts environnementaux, énergétiques et carbone, économiques, sociaux. Et donc de redonner sa place à la pierre. Il faut prendre conscience que celui qui décide c'est le maître d'ouvrage, et non le maître d'œuvre. C'est donc lui qu'il faut convaincre en premier lieu : sur la qualité, sur la durabilité, et sur l'économie globale de ce qu'il achète. Gérard Viossanges a pu démontrer que sur la base des 7 critères de développement durable, une analyse comparative entre 4 techniques (béton armé, béton non armé, pierre hourdée, pierre sèche) d'un mur de soutènement de 3m de hauteur donne gagnant le mur en pierre sèche. La pierre sèche peut donc avoir un coût équivalent aux autres techniques, du moment que l'appel d'offres est bien monté. Elle est de plus vertueuse sur tous les autres aspects, notamment les volets social et économie locale (80% de la dépense est de la main d'œuvre locale).

Sébastien Clot, artisan bâtisseur en pierre sèche

La plus-value de la pierre sèche est indéniable d'un point de vue hydrologique, et c'est un atout majeur. Un ouvrage en pierre sèche évite de canaliser et d'imperméabiliser, ralentit le flux de l'eau, participe à limiter le phénomène d'érosion... l'ouvrage fonctionne comme un drain. Les nombreux ouvrages présents dans les Cévennes et le Vivarais avaient, au-delà de leur fonction agricole, des rôles hydrologiques. Leur abandon et leur détérioration progressive expliquent en partie des phénomènes malheureusement devenus trop fréquents (inondations marquées, forte érosion, coulées de boue, embâcles ...).

La question des ouvrages situés le long des cours d'eau est un sujet à traiter. Beaucoup sont aujourd'hui « effacés » pour des raisons réglementaires, ou ne sont pas entretenus par manque de savoir-faire. Il est nécessaire que les Agences de l'Eau et les syndicats de rivière s'emparent de tous les services écosystémiques rendus par les ouvrages en pierre sèche.

Echanges avec la salle

Edouard Duterte explique que dans les marchés publics, il est important que la réalisation, la réfection ou l'entretien d'ouvrages en pierre sèche soient identifiés comme des lots ou marchés à part entière. Aujourd'hui, la plupart des marchés englobent la pierre sèche dans un marché à lot unique, ce qui ne favorise pas l'accès aux petites entreprises spécialisées « pierre sèche ».

D'après Vincent Caussanel, il est important de bien sensibiliser les Architectes du Patrimoine et Architectes des Bâtiments de France en amont pour que les lots « lauze » ou « pierre sèche » soient bien distincts dans les appels d'offres. Par ailleurs, pour éviter la sous-traitance ou les mauvaises réalisations, une autre solution consiste à sensibiliser les entreprises de BTP à former leurs salariés à bâtir en pierre sèche.

Gérard Viossanges précise que dans le génie civil, le système de sous-traitance est une solution aujourd'hui mise en œuvre pour des questions de responsabilité et de garantie financière. Les entreprises généralistes ont la capacité de répondre en tant que mandataire et de porter la responsabilité du marché, mais un co-traitant « pierre sèche » n'aura pas la capacité de porter la réalisation du marché global en cas de défaillance de son mandataire. Pour lui, aujourd'hui, les freins sont davantage liés à des problématiques de lourdeur administrative, permettant de garantir le processus qualité auprès des maîtrises d'ouvrage, aux AMO ou aux maîtres d'œuvre.

Pour lancer une dynamique vertueuse sur un territoire, il pense qu'il faut en premier lieu que les maîtres d'ouvrage réalisent un état des lieux, affichent les besoins, et engagent une politique de réfection, d'entretien... avec marchés à bons de commande. Quand les entreprises auront compris qu'il y a un marché, les artisans vont se structurer et embaucher, les entreprises généralistes quant à elles vont former leurs salariés.

Sébastien Clot appuie sur ces propositions en précisant que pour embaucher, il faut qu'il y ait suffisamment de personnes formées et qualifiées ayant la volonté de devenir salariées, ce qui n'est pas forcément la typologie dominante actuelle chez les bâtisseurs. Il y a donc nécessité de former des jeunes à la pierre sèche dans les centres de formation type CFA et CFA BTP.

Pour Catherine Marlas, le maître d'ouvrage doit être très clair avec sa maîtrise d'œuvre pour calibrer le marché au regard de la volonté politique et notamment si la volonté de maintenir ou développer des filières est un objectif. Il ne

faut pas avoir peur d’oser. Il existe des freins en lien avec des normes en place, mais il ne faut pas abdiquer, des solutions existent et le bon sens a toujours raison.

Caroline Entraygues insiste sur le nécessaire accompagnement des collectivités à tous les stades, sans quoi le projet initial peut être progressivement vidé de sa substance aux passages de relais successifs (maîtrise d’œuvre, bureaux de contrôle ...).

Robert Aigoïn, vice-président du Département de la Lozère, intervient pour proposer que les collectivités puissent être aidées à l’échelle du Massif Central. Il souhaite que soit trouvé un moyen de construire, collectivement, des modèles de cahiers des charges utilisables dans le cadre de la rédaction d’appels d’offres. Il a parfaitement conscience des enjeux de résilience et de développement durable, et de la nécessité d’agir pour contrecarrer des fonctionnements systématiques. Il propose une coalition entre donneurs d’ordre et acteurs des filières pierre sèche et lauze, à travers la création d’une cellule, à l’échelle du Massif Central, qui accompagne les collectivités pour que la commande publique « reste sur les territoires ». Cela nécessiterait évidemment de former les équipes dans les centres techniques départementaux, et dans les services déconcentrés.

Gérard Viossanges appuie sur la nécessaire sensibilisation des maîtres d’ouvrage, et sur la mise en place de formations pour les maîtres d’œuvre, les maîtres d’œuvre intégrés, les ingénieurs des routes...

Un artisan bâtisseur alerte sur le sujet du délai de réponse à appel d’offres, et de réalisation des chantiers. Les délais doivent être raisonnables et tenables vis-à-vis de la technique employée et du temps de préparation et de mise en œuvre que cela engendre.

Pour conclure, Caroline Entraygues évoque la certification BTMC, sur la filière bois, qui est un exemple dont s’inspirer en ce qui concerne l’achat public.

Construire une filière pierre artisanale et patrimoniale unie : comment capitaliser les années LAUBA' ?

Animée par Claude Gargi, rédacteur en chef du magazine Pierre Actual

La lauze et la pierre sèche s'appuient sur une ressource commune, la pierre locale, et partagent des méthodes basées sur le travail artisanal, le savoir-faire manuel et le respect de règles techniques exigeantes garantissant la singularité et la durabilité de chaque ouvrage. Cette table-ronde vous propose de découvrir comment la rencontre de ces deux pratiques artisanales, à travers les programmes Laubamac et Laubapro, a permis de mettre en évidence de nombreux communs et des enjeux partagés.



Introduction, par Claude Gargi

La problématique de la mutualisation et de la construction d'une filière unie s'applique à l'ensemble de la filière pierre, constituée principalement de petites entreprises souvent isolées, qui ont tout intérêt à se fédérer. Cette table-ronde vise à comprendre comment ces acteurs se fédèrent et ce que l'action collective apporte aux entreprises artisanales.

Marc Dombre, artisan bâtisseur en pierre sèche et couvreur-lauziers à la retraite

Présent dès la relance des filières à l'échelle du Parc national des Cévennes, Marc Dombre a mesuré l'activité croissante des métiers de la lauze et de la pierre sèche. Il était à l'origine du petit groupe d'artisans qui a créé l'association Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches et suivi l'évolution de l'association des Artisans Lauziers Calcaire vers l'association nationale des Artisans Lauziers Couvreurs. Les premiers contacts avec l'ANCT-Massif Central en 2015 pour monter le programme Laubamac avec le Parc national des Cévennes et une dizaine de partenaires ont permis de réfléchir ensemble aux problématiques de chacun en reliant les professions. Déjà, le problème des ressources en pierre était évoqué, car pour développer la filière il fallait non seulement développer le marché, former des gens mais aussi avoir de la matière première. Ces trois axes devaient être développés en même temps. Après, Laubamac est venu Laubapro, et maintenant Lauba'Eco. A chaque programme, il y a eu une évolution et depuis Laubapro, une nette ouverture aux carrières afin que les 3 professions (carriers, lauziers et bâtisseurs en pierre sèche) avancent ensemble.

Sylvain Olivier, artisan bâtisseur en pierre sèche, vice-président et délégué territorial de l'association nationale ABPS

Sylvain Olivier s'est formé à la pierre sèche en 2012 et a connu « l'avant Lauba' et l'après ». Ces programmes ont été un soutien financier pour encourager la diversification des applications de la pierre sèche, que ce soit dans les liens avec d'autres filières (le bois notamment), la mise en valeur d'une « trame lithique » dans le milieu agricole ou encore dans des ouvrages design. Les programmes ont aussi amené des fonds pour embaucher des animateurs de filière, qui ont créé les conditions pour que les artisans lauziers, bâtisseurs et carriers se rencontrent et trouvent un langage commun. Les programmes ont permis de créer des outils concrets de communication pour faire connaître les métiers et leurs problématiques, ce qui a permis d'avoir une approche globale et de passer de la sauvegarde des techniques à la création d'une véritable filière professionnelle.

Frédéric Houmault, chargé de commercialisation à la Lauzière du Pertuis (carrières Moulin)

Au sein de la Lauzière du Pertuis, Frédéric Houmault est en charge de la commercialisation de la phonolite (roche basaltique et siliceuse, ndlr) qui ne peut se vendre que localement. Actuellement, on récupère encore des lauzes, inusables, qui sont démontées de vieilles bâtisses et reposées ailleurs. Mais l'intérêt est de travailler pour l'avenir, lorsqu'il n'y aura plus de matière de recyclage. L'enjeu aujourd'hui est de pouvoir utiliser tout ce qui est extrait, mais également de former des jeunes qui seront capables, lorsqu'il n'y aura plus de lauzes de recyclage, de produire de

nouvelles lauzes. Les programmes Lauba' ont permis à des carriers de différentes régions de se rencontrer et de se rendre compte qu'ils avaient les mêmes problématiques de main d'œuvre et de transmission des savoir-faire. Pour ces petites carrières, dont l'activité est souvent une activité complémentaire et dont les contraintes économiques sont importantes (temps de production, concurrence...), il est nécessaire d'être ouverts à de nouveaux marchés et d'aller à la rencontre d'autres professionnels. L'enjeu du regroupement est bien d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble.

Benjamin Deceuninck, directeur de l'association nationale ABPS

Depuis un an qu'il a rejoint l'association ABPS et l'Ecole professionnelle de la pierre sèche, Benjamin Deceuninck constate que la pierre artisanale, patrimoniale et locale répond à des enjeux de société et c'est une chance d'avoir accès à différents acteurs qui ont envie de faire ensemble. La logique d'engagement des pouvoirs publics pour la pierre artisanale et patrimoniale s'est faite car la filière est partie des territoires au sein desquels les différents acteurs ont une certaine proximité et peuvent se rencontrer. On assiste aujourd'hui à un changement d'échelle où on redécouvre la pierre sous tous ses aspects, on redécouvre des métiers, on redécouvre des pratiques de bon sens (comme par exemple pour la gestion de l'eau). On retrouve des réponses qui existent depuis des millénaires car elles sont adaptées aux territoires. On répond à des besoins d'emploi, à des besoins de transition, à des besoins de mise en valeur des territoires et de leur culture. La culture de la pierre est variée, diverse et s'enrichit des échanges entre tous ceux qui la pratiquent jusque dans ses dimensions contemporaines. Le programme Lauba'Eco propose des outils qui vont permettre de revenir dans les territoires, comme par exemple l'analyse des retombées économiques, environnementales et patrimoniales de la filière pour les territoires. Il est important de revaloriser la filière pierre dans les territoires, comme il existe des filières agricoles ou des filières bois, et de mutualiser les moyens pour aller plus vite et répondre aux enjeux communs.

Raphaël Daubet, sénateur du Lot, membre de la commission des finances

Les pouvoirs publics, en particulier dans les territoires ruraux, sont en train de prendre la mesure de l'importance que revêt cet artisanat et le patrimoine bâti et vernaculaire qu'il a produit ; à la fois pour l'attractivité des territoires mais aussi pour la qualité de vie des habitants et la « résonnance identitaire ». Mais ça ne veut pas dire qu'aujourd'hui on est arrivés au bout, au contraire. Il y a encore des potentialités énormes en matière de commande publique. C'est-à-dire que l'on doit travailler sur le montage des marchés publics car les critères d'allotissement ne sont pas toujours performants pour prendre en compte la qualité que les artisans sont capables de fournir. Un effort de communication est également nécessaire pour faire tomber un certain nombre de préjugés auprès des élus et ingénieurs territoriaux, notamment dans les collectivités qui ont des moyens et de l'ingénierie territoriale pour aider la filière plus qu'elles ne le font aujourd'hui. On doit montrer que ce sont des savoir-faire extrêmement durables et qui répondent aux besoins. Il faut continuer à former, à produire des référentiels techniques... Il va falloir aussi infiltrer le monde universitaire pour parvenir à changer de dimension.

Comment redonner toute son importance à la filière pierre ?

Marc Dombre évoque l'aspect financier et ajoute qu'en cœur de Parc [des Cévennes], il y a des aides pour la restauration de toitures en lauze, et que le Parc soutien la pierre sèche à travers une subvention à l'association ABPS pour aider la filière. À cela s'ajoute la [Fondation du Patrimoine](#) qui aide aussi bien la lauze que la pierre sèche.

Benjamin Deceuninck revient sur le fait qu'il y a déjà eu plusieurs thèses sur le sujet de la pierre sèche, menées en collaboration entre les artisans et les grandes écoles comme l'Ecole Centrale, L'Ecole des Ponts et Chaussées, l'ENTPE, l'Université Gustave Eiffel. En France, on est assez à la pointe sur le travail qui a été fait. Mais on a un système qui forme des ingénieurs en oubliant de former à la pierre sèche et autres techniques artisanales. Techniquement, on sait mettre en œuvre de manière réglementaire et conformément aux exigences modernes et il va falloir communiquer sur cette capacité. On a effectivement eu un accompagnement du Commissariat de Massif pour effectuer ces travaux mais aujourd'hui il va falloir aller beaucoup plus loin dans la diffusion de ces connaissances et sensibiliser sur ces problématiques au niveau national. Le fait de se rassembler permettra de donner une visibilité à la filière pierre artisanale, patrimoniale et locale – qui n'est qu'un élément de la filière pierre – et de donner une lecture plus claire de ses potentialités.

Daniel Munck, membre de la [Fédération française des professionnels de la pierre sèche](#), intervient pour rappeler que la pierre sèche, présente dans de nombreux territoires au niveau mondial, bénéficie du label de patrimoine mondial immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Ce label permet de fédérer des acteurs de nombreux pays et de faire des liens entre les filières autour d'ouvrages très spécifiques.

Au niveau européen, Sylvain Olivier rappelle qu'ABPS s'est inspirée de la [Dry Stone Walling Association](#) pour créer les qualifications et que d'autres projets (Leonardo, INTERREG) ont eu lieu pour échanger et transmettre les savoir-faire. L'Europe a permis aussi de financer certains projets à travers le soutien aux communautés de communes (fonds FEDER). La pierre sèche dépasse largement le contexte européen car on la retrouve partout en tant que première technique constructive de l'humanité et il est nécessaire de la rendre de nouveau universelle.

Pourquoi créer une nouvelle association spécifique pour porter la filière pierre artisanale ?

Benjamin Deceuninck souligne que l'entrée « patrimoine » pour la pierre artisanale est une entrée possible mais elle n'est pas suffisante. Aujourd'hui on trouve de plus en plus de territoires qui ont réalisé des inventaires, qui connaissent bien leur patrimoine. Mais la question aujourd'hui est de réintégrer la fonctionnalité des ouvrages patrimoniaux au cœur des réflexions. Regrouper les différents corps de métiers de la filière est aussi une manière de redonner une visibilité sur la fonctionnalité de ces ouvrages.

Sylvain Olivier appuie sur la nécessité de travailler à la pérennisation de la ressource. Aujourd'hui, de gros groupes de BTP rachètent les carrières existantes pour leur propre usage, ce qui prive les artisans de sources d'approvisionnement. Les micro-carrières (carrières déclarées, ndlr) sont aussi un sujet très important car ce sont des carrières destinées à un usage patrimonial et qui ont un très faible impact sur le paysage ou en termes de nuisances pour les riverains. Aujourd'hui, on a de moins en moins de carrières mais elles sont de plus en plus grosses ; ces carrières ont un impact très visible sur leur environnement et le grand public peut avoir tendance à faire l'amalgame entre ces carrières et les carrières artisanales et patrimoniales qui œuvrent à une tout autre échelle.

La question fiscale doit aussi être travaillée. Pourquoi ne pas taxer de manière différenciée des techniques constructives énergivores (béton par exemple) et des techniques vertueuses qu'on taxerait à plus faible taux ? Pour Sylvain Olivier, le rôle de cette nouvelle association est de pouvoir atteindre l'échelle politique.

Pour Frédéric Houmault, l'enjeu du regroupement c'est de prendre conscience et d'expliquer à nos interlocuteurs que nous ne sommes pas seuls, on appartient désormais à une association nationale qui promeut la culture de la pierre et qui nous permet d'élargir notre champ de vision. Et il ne faut pas oublier que cette association se sont des artisans, mais aussi des prescripteurs, des élus, des passionnés de la pierre qui ensemble contribuent à apporter la pierre locale dès la conception des projets, à appuyer la prescription en faveur de la pierre locale. Cette association c'est de la prescription pour l'avenir, c'est du long terme.

Benjamin Deceuninck précise que le projet Laubapro a été lauréat du [OFF du Développement durable](#), ce qui montre que les réseaux d'architectes commencent à s'intéresser aux filières artisanales. Par ailleurs, l'Ecole professionnelle de la pierre sèche peut proposer des formations sur mesure à destination des architectes, tant pour comprendre les principes constructifs que pour apprendre à prescrire la pierre. On a aussi besoin de former des experts pour accompagner les prescripteurs, les collectivités... Au-delà des diagnostics, au-delà de la justification géotechnique, on a besoin de former des gens capables d'évaluer les nécessités de restauration afin d'éviter de détruire entièrement des ouvrages et de les refaire en béton. Cette nouvelle association pour porter la filière a vocation à accueillir le collectif.

Marc Dombre est confiant sur la capacité de cette nouvelle association à rassembler pour pouvoir intervenir aussi bien sur le plan technique et sur le plan politique, que sur la formation des acteurs.

Raphaël Daubet appuie sur la nécessité de trouver des mesures incitatives (baisse de la TVA sur les matériaux naturels par exemple, ndlr). Aujourd'hui, la question de la filière pierre artisanale doit s'appréhender dans un contexte plus global autour de la question des paysages. Nos politiques paysagères mériteraient d'être travaillées et repensées dans une logique incitative. La loi Paysage a plus de 30 ans. On voit l'importance des Parcs dans leur action publique, dans leur appui. Il faut qu'on repense nos politiques paysagères de manière dynamique, en prenant en compte que le paysage est le fruit de l'activité humaine, de nos savoir-faire. La politique paysagère existe à travers les communautés de communes (PLU, SCOT...), qui ont la possibilité aussi de faire des plans paysages dans leur politique d'aménagement

du territoire. Il faut aujourd'hui que ça passe par l'échelle nationale car il faut des lois qui soient à la fois des mesures incitatives pour que les paysages se traduisent par une ambition et une activité humaine, mais aussi imposer aux collectivités de proximité de prendre en compte le dynamisme de leurs paysages. Une vraie démarche paysagère serait une démarche transversale, qui prenne en compte la voirie, l'économie... car le paysage doit être pris en compte dans tout projet d'aménagement, quel qu'il soit. Cette filière paraît essentielle à défendre, elle traduit une forme d'acte de résistance contre la standardisation du monde qui, bien qu'il soit nécessaire d'avoir des normes, ne doit pas conduire à un affaiblissement des richesses humaines.

Au-delà des programmes LAUBA'...

Culture Pierre, filière nationale de la pierre artisanale, patrimoniale et locale

Les programmes Lauba' sont et ont été un espace de travail et d'échanges interprofessionnels que les associations ABPS et ALC, au cœur de ces programmes, souhaitent faire perdurer. C'est en ce sens qu'a été créée l'association nationale pour la filière pierre artisanale, patrimoniale et locale : Culture Pierre. Cette nouvelle association vient renforcer les liens de solidarité existants entre les acteurs et animer un réseau de professionnels engagés dans la structuration et le développement d'une filière pierre artisanale et patrimoniale au niveau national.

Rassembler les acteurs de la filière pierre artisanale et patrimoniale

Lauziers, bâtisseurs en pierre sèche et artisans carriers travaillent un matériau commun, la pierre ! Les représentants des territoires, collectivités locales et établissements publics, s'engagent à leurs côtés pour mutualiser les moyens et travailler sur l'entièreté de la filière, de l'amont vers l'aval.

De manière générale, Culture Pierre s'adresse à toute personne intéressée par le patrimoine en pierre (entreprises du bâtiment et des travaux publics, chercheurs, citoyens, prescripteurs...).

Représenter la filière au niveau national

Les associations nationales Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches et Artisans Lauziers Couvreurs œuvrent chacune à la structuration des filières qu'elles représentent.

Elles ont impulsé la création de Culture Pierre afin d'élargir leur champ d'action à l'ensemble des acteurs de la filière pierre artisanale et patrimoniale pour porter d'une même voix leurs intérêts communs.

Communiquer et valoriser la filière

Culture Pierre est un interlocuteur unique pour échanger et diffuser l'ensemble des connaissances existantes sur la pierre artisanale et patrimoniale, tant sur ses qualités générales que dans ses spécificités locales.

Elle met en lumière les métiers artisanaux et agit pour la reconnaissance de leurs spécificités au sein de la filière pierre : promotion et développement des qualifications en lien avec les besoins du marché, transmission des savoir-faire, participation aux instances nationales de recherche sur les qualités techniques et environnementales de la filière...

Développer les entreprises artisanales

Culture Pierre a pour mission d'encourager l'installation d'entreprises qualifiées sur les territoires. Elle propose d'accompagner le développement de ces entreprises et d'expérimenter des formes d'organisation et de mutualisation afin de répondre à la diversité du marché.

Outils des prescripteurs

Culture Pierre s'entoure d'un ensemble de partenaires techniques et institutionnels pour déployer les outils nécessaires au développement du marché (règles professionnelles, assurabilité, aide à la décision, éléments types de marchés publics...).

Elle souhaite créer un environnement propice à l'émergence de projets de recherche en lien avec les enjeux environnementaux, réglementaires et techniques.

Accompagner les territoires

Culture Pierre est une structure ressource pour tous les territoires désireux de développer une filière de la pierre artisanale et patrimoniale chez eux.

En fonction des besoins identifiés et des acteurs présents sur les territoires, elle propose des solutions concrètes pour :

- Consolider et/ou déployer une économie locale autour de la pierre
- Valoriser l'identité patrimoniale des territoires
- Mettre en place des solutions d'aménagement et de construction durables, favorisant l'usage et la pérennité des ressources locales
- Garantir des pratiques de restauration et de création vertueuses, tant vis-à-vis des ressources utilisées que de la maîtrise des techniques de mise en œuvre
- Encourager la participation citoyenne dans l'entretien du patrimoine

Les Rencontres 2024, c'était aussi...

Des démonstrations

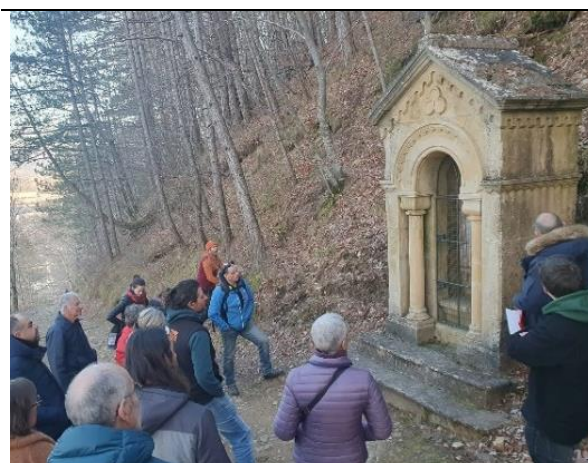


Des espaces d'échanges et de rencontres



De gauche à droite et de haut en bas : voûte bâtie par les artisans ABPS, taille d'une lauze de phonolite, clivage de blocs de phonolite, démonstration de couverture en calcaire et de couverture en schiste.

Des découvertes...



De haut en bas : taille de pierre participative, lauzothèque, stand métiers.



De gauche à droite et de haut en bas : lecture de paysages sur la ville de Mende, visite du chemin de croix, conférence théâtralisée « Des yeux au bout des doigts » ...

Des artisans-bénévoles engagés pour leur filière



Les organisateurs



ABPS

L'Espinas

48160 VENTALON EN CEVENNES

04.66.32.58.47 / contact@abps.fr

Référente Laubapro : Tsilia POUSSIN / tsiliapoussin@abps.fr / 07.81.34.12.75

www.pierreseche.fr



ALC

4 boulevard du Soubeyran

48000 MENDE

04.66.47.66.57 / contact@artisanslauzierscouvresseurs.fr

www.artisanslauzierscouvresseurs.fr

Les contributeurs



Parc national des Cévennes

6 bis, place du Palais

48400 FLORAC

04.66.49.53.00

<https://www.cevennes-parcnational.fr/fr>



Parc naturel régional des Grands Causses

71, Boulevard de l'Ayrolle

12101 MILLAU

05.65.61.35.50

<https://www.parc-grands-causses.fr/>

Communauté de communes Comtal Lot Truyère



18 bis, Avenue Marcel Lautard

12500 ESPALION

05.65.48.29.02

<https://comtal-lot-truyere.fr/>



Parc naturel régional des Causses du Quercy

Labastide-Murat

46240 CŒUR DE CAUSSE

05.65.24.20.50

<https://www.parc-causses-du-quercy.fr/>



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Domaine de Rochemure

07380 JAUJAC

04.75.36.38.60

<https://www.parc-monts-ardeche.fr/>



IMT Mines Alès

6 Avenue de Clavières

30100 ALES

04.66.78.50.00

<https://www.imt-mines-ales.fr/>



Parc naturel régional de l'Aubrac

7920 route d'Aubrac

12470 SAINT CHELY D'AUBRAC

05.65.48.19.11

<https://www.parc-naturel-aubrac.fr/>



Association Gens des Pierres

13, impasse des Bruges

07200 UCEL

06.26.63.30.38

<https://gensdespierres.fr/>

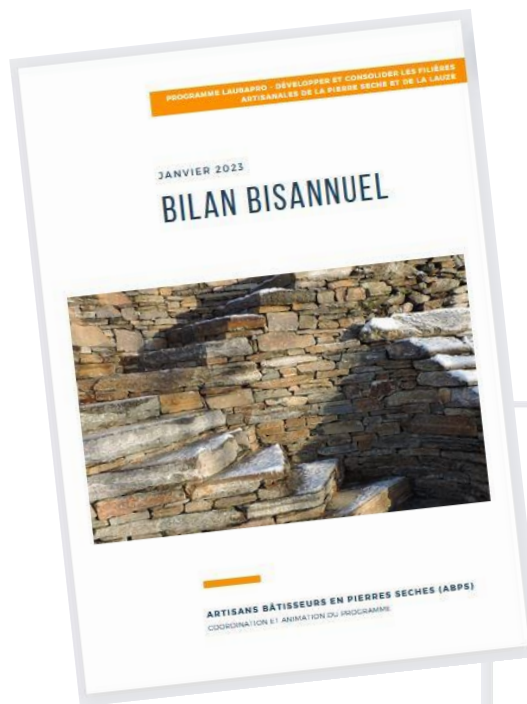
Les partenaires des Rencontres

Partenaires techniques



Partenaires financiers





Recherche et développement



Action 2.1

Inventaire, état des lieux et analyse des systèmes constructifs de bâtiment en structure bois lié à des fondations en pierre sèche

Bertrand MASSE

Le doublet des constructions et particulièrement celles en terre crue ou en matériaux locaux (bois) pour être totalement adaptés aux usages de l'eau. Il peut s'agir d'eau de précipitations mais aussi des eaux souterraines par le sol de la fondation qui a sur les matériaux une action d'absorption physique et chimique.

Ainsi, par le passé, on ne recourait à des solutions techniques permettant de s'en prémunir : des successions de toit plus prononcées pour protéger les façades mais aussi par l'utilisation de sous-bassements et des fondations en maçonnerie de pierre. Les pierres étaient souvent traitées par un mortier à la chaux (Figure 30). Pour résister aux agents d'altération comme l'eau, le vent, le gel, le feu, le vent, la pluie, la neige, la pollution, etc. Les pierres, surtout les pierres de taille, sont susceptibles d'être altérées par une réaction chimique (Figure 30). Il en découle un danger de perte de stabilité de la construction.

pathologie due à l'infestation d'insectes. C'est la photo CALP (Figure 30). Contrairement à la maçonnerie traditionnelle, la technique pierre sèche est construite sur un arrangement spécifique des pierres assurant une structure de maçonnerie. Les joints ne sont pas remplis au mortier. Le mortier, l'empêchement chimique et l'absence de contact de contact suffisent entre les pierres confiant à l'ouvrage composé de blocs indépendants un comportement relativement monolithique. Il en découle un gain significatif de résistance pour l'ouvrage.

Si l'indépendance des pierres est actuellement le principe de base de la construction, on peut s'interroger de la pertinence d'une isolation de la fondation en maçonnerie de pierre et en particulier de pierre sèche. Ainsi, on constate que l'usage de sous-bassements et fondations en pierre sèche est souvent dans des zones à risque plus élevées qu'en France (Figure 30). Après traitement, cette



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COMTAL LOT ET TRUYÈRE

La Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère créée en 2017 a pour mission de contribuer à la ressource d'artisans de qualité, considérant que le patrimoine local est à l'origine de la diversité productive de la région. Elle a pour objectif de soutenir les artisans locaux et de leur offrir des services adaptés à leur activité. Elle a pour mission de soutenir les artisans locaux et de leur offrir des services adaptés à leur activité. Elle a pour mission de soutenir les artisans locaux et de leur offrir des services adaptés à leur activité.

Le bilan des actions Laubapro est disponible sur : <https://www.pierreseche.fr/la-filiere-pierre-seche/reseau/laubapro/>

CULTURE PIERRE

Une dynamique collective au service des territoires

VALORISATION PATRIMONIALE

DÉVELOPPEMENT LOCAL

ECONOMIE CIRCULAIRE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

MÉTIERS D'ART

BIODIVERSITÉ

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DURABLES

EMPL. Caussanel Vincent - Lot (46)

Filière pierre artisanale, patrimoniale et locale

Culture Pierre est une association née de la rencontre entre artisans carriers, lauziers et bâtisseurs en pierre sèche et leurs partenaires. Elle vient renforcer les liens de solidarité existants entre ces acteurs et animer un réseau de professionnels engagés dans la structuration et le développement d'une filière pierre artisanale et patrimoniale au niveau national.

Culture Pierre, filière pierre artisanale et patrimoniale association loi 1901 - l'Espinassas, 48160 Ventalon en Cévennes - N° SIRET 924 747 876 00010
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

RASSEMBLER LES ACTEURS DE LA FILIERE PIERRE ARTISANALE ET PATRIMONIALE

Lauziers, bâtisseurs en pierre sèche et artisans carriers travaillent un matériau commun, la pierre !

Les représentants des territoires, collectivités locales et établissements publics, s'engagent à leurs côtés pour mutualiser les moyens et travailler sur l'entière de la filière, de l'amont vers l'aval.

De manière générale, Culture Pierre s'adresse à toute personne intéressée par le patrimoine en pierre (entreprises du bâtiment et des travaux publics, chercheurs, citoyens, prescripteurs...).

REPRESENTER LA FILIERE AU NIVEAU NATIONAL

Les associations nationales Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches et Artisans Lauziers Couvreur œuvrent chacune à la structuration des filières qu'elles représentent.

Elles ont impulsé la création de Culture Pierre afin d'élargir leur champ d'action à l'ensemble des acteurs de la filière pierre artisanale et patrimoniale pour porter d'une même voix leurs intérêts communs.



COMMUNIQUER ET VALORISER LA FILIERE

Culture Pierre est un interlocuteur unique pour échanger et diffuser l'ensemble des connaissances existantes sur la pierre artisanale et patrimoniale, tant sur ses qualités générales que dans ses spécificités locales.

Elle met en lumière les métiers artisanaux et agit pour la reconnaissance de leurs spécificités au sein de la filière pierre : promotion et développement des qualifications en lien avec les besoins du marché, transmission des savoir-faire, participation aux instances nationales de recherche sur les qualités techniques et environnementales de la filière...

DEVELOPPER LES ENTREPRISES ARTISANALES

Culture Pierre a pour mission d'encourager l'installation d'entreprises qualifiées sur les territoires. Elle propose d'accompagner le développement de ces entreprises et d'expérimenter des formes d'organisation et de mutualisation afin de répondre à la diversité du marché.

OUTILLER LES PRESCRIPTEURS

Culture Pierre s'entoure d'un ensemble de partenaires techniques et institutionnels pour déployer les outils nécessaires au développement du marché (règles professionnelles, assurabilité, aide à la décision, éléments types de marchés publics...).

Elle souhaite créer un environnement propice à l'émergence de projets de recherche en lien avec les enjeux environnementaux, réglementaires et techniques.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Culture Pierre est une structure ressource pour tous les territoires désireux de développer une filière de la pierre artisanale et patrimoniale chez eux.

En fonction des besoins identifiés et des acteurs présents sur les territoires, elle propose des solutions concrètes pour :

- Consolider et/ou déployer une économie locale autour de la pierre
- Valoriser l'identité patrimoniale des territoires
- Mettre en place des solutions d'aménagement et de construction durables, favorisant l'usage et la pérennité des ressources locales
- Garantir des pratiques de restauration et de création vertueuses, tant vis-à-vis des ressources utilisées que de la maîtrise des techniques de mise en œuvre
- Encourager la participation citoyenne dans l'entretien du patrimoine

PLUS D'INFORMATIONS



Association nationale
Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches
L'Espinasse
48160 Ventalon en Cévennes
04.66.32.58.47 / contact@abps.fr

www.pierreseche.fr

Association nationale
Artisans Lauziers Couvreur
4 boulevard du Soubeyran
48000 Mende

04.66.47.66.57 / contact@artisanslauzierscouvreurs.fr



www.artisanslauzierscouvreurs.fr



REJOINDRE CULTURE PIERRE

Adhérer à Culture Pierre c'est s'engager pour



- ❖ **Maintenir, créer et développer** des emplois non délocalisables
- ❖ **Encourager** le développement du marché et l'innovation
- ❖ **Participer** à la diffusion des connaissances
- ❖ **Favoriser** l'aménagement et la construction durables
- ❖ **Faciliter** l'usage de la pierre locale dans toutes ses dimensions
- ❖ **Sauvegarder et faire vivre** le patrimoine d'hier et de demain
- ❖ **Maintenir et transmettre** les savoir-faire
- ❖ **Garantir** des ressources locales pérennes

TARIFS D'ADHESION 2024

Artisans et entreprises artisanales Entreprises inscrites à une Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Entreprise individuelle : 50€
1 à 5 salariés : 100€
6 à 10 salariés : 250€
11 à 50 salariés : 1 000€
51 à 100 salariés : 5 000€
Plus de 100 salariés : 10 000€

Autres entreprises

Architectes/paysagistes,
bureaux d'étude...

Chiffre d'affaires < 30K : 100€

Chiffre d'affaires de 30K à franchise
en base : 250€

Au-delà : 0,5 % du CA

Associations loi 1901

Sans salariés : 50€
1 à 10 salariés : 100€
11 à 50 salariés : 500€
51 à 100 salariés : 2 000€
Plus de 100 salariés : 5 000€

Collectivités

Communes et EPCI

Moins de 500 habitants : 100€
500 à 1 000 habitants : 150€
1 000 à 3 500 habitants : 200€
3 500 à 10 000 habitants : 500€
10 000 à 20 000 habitants : 1 000€
20 000 à 50 000 habitants : 2 500€
50 000 à 100 000 habitants : 5 000€
100 000 à 200 000 habitants : 10 000€
Plus de 200 000 habitants : 15 000€

Autres collectivités territoriales

Conseils départementaux : 5 000€
Conseils régionaux : 10 000€

Autres personnes morales publiques

Etablissements publics, laboratoires de
recherche...

1 à 10 salariés : 100€
11 à 50 salariés : 1 000€
51 à 100 salariés : 5 000€
Plus de 100 salariés : 10 000€

Adhérents individuels

50€



Carrière de Montdardier - Gard (30)



Ent. EURL Barriol Stéphane - Lozère (48)



Ent. Les Murailleurs de la vallée - Ardèche (07)

CULTURE PIERRE, PAR QUI ET COMMENT ?

Culture Pierre est organisée en différents collèges :

- Artisans
- Territoires
- Salariés
- Autres partenaires

Le conseil d'administration est composé de représentants des associations fondatrices Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches et Artisans Lauziers Couvreurs, de représentants des artisans carriers, de représentants des salariés de ces 3 branches professionnelles, et de représentants des territoires (Parc national des Cévennes et Inter-parcs Occitanie).

Culture Pierre intervient à différentes échelles, à la fois par un ancrage territorial qui lui permet de prendre en compte la diversité architecturale et paysagère, et par une coordination au niveau national.